



**HAL**  
open science

## De Honfleur au Cap-Vert. Retour sur le voyage de Georges Bissipat dit “ le Grec ” de 1483

Christophe Maneuvrier

► **To cite this version:**

Christophe Maneuvrier. De Honfleur au Cap-Vert. Retour sur le voyage de Georges Bissipat dit “ le Grec ” de 1483. *Annales de Normandie*, 2018, 68, pp.45-54. <10.3917/annor.681.0045>. <hal-02144780>

**HAL Id: hal-02144780**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-02144780v1>**

Submitted on 31 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

# De Honfleur au Cap-Vert. Retour sur le voyage de Georges Bissipat dit « le Grec » de 1483

**Christophe Maneuvrier**

DANS **ANNALES DE NORMANDIE** 2018/1 (68<sup>E</sup> ANNÉE), PAGES 45 À 54  
ÉDITIONS **ASSOCIATION LES ANNALES DE NORMANDIE**

ISSN 0003-4134

ISBN 9782902239399

DOI 10.3917/annor.681.0045

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-annales-de-normandie-2018-1-page-45.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



## De Honfleur au Cap-Vert. Retour sur le voyage de Georges Bissipat dit « le Grec » de 1483

CHRISTOPHE MANEUVRIER\*

L'EXPÉDITION menée depuis Honfleur vers le Cap-Vert en 1483 a été signalée à de nombreuses reprises, notamment par Charles de La Roncière et Michel Mollat<sup>1</sup>. Dans l'historiographie française, elle apparaît comme une bizarrerie, puisqu'elle est la seule entreprise connue vers l'Afrique au xv<sup>e</sup> siècle. Financée par un emprunt de 10 000 livres contracté auprès de plusieurs villes de Normandie (dont Bayeux, Caudebec et Louviers), le voyage fut réalisé à bord de deux nefes et une barge plus petite qui transportaient 300 soldats. L'importance de l'opération a de quoi surprendre si on considère que son seul objectif était de « rechercher certaines choses pour la santé du roi ». En 1952, Michel Mollat posait la question de son réel motif, écrivant que l'« on peut se demander si Louis XI rêvait d'ouvrir à ses marchands la route de l'or africain et du sucre des îles »<sup>2</sup>. Il me semble que cette volonté d'ouvrir la route de l'or est présente bien plus tôt chez Jean de Béthencourt<sup>3</sup>, et qu'en 1483, Louis XI cherche surtout, dans un contexte politique et diplomatique nouveau, à défendre les intérêts français et à empêcher les Portugais d'imposer leur monopole sur le commerce africain. C'est cette question que j'aimerais réinterroger en relisant ce que l'on sait de l'expédition de Georges le Grec à la lumière d'une histoire atlantique en plein renouvellement<sup>4</sup>.

\* Normandie Univ, UNICAEN, CNRS, CRAHAM/MRSH, 14000 Caen, France

1 C. DE LA RONCIÈRE, « Avant Christophe Colomb », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 61, 1900, p. 173-185 ; C. DE LA RONCIÈRE, *Histoire de la Marine française*, t. II, Paris, Plon, 1900, p. 391-394 ; M. MOLLAT, *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1952, p. 245-246.

2 M. MOLLAT, *Le commerce maritime normand...*, *op. cit.*, p. 246.

3 Je me permets de renvoyer sur cette question à C. MANEUVRIER, « *L'intention de monseigneur de Bethencourt est d'ouvrir le chemin du fleuve de l'or* ». *Autour du rêve africain de Jean de Béthencourt* », dans *Histoire monde, jeux d'échelle et espaces connectés*, Actes du 47<sup>e</sup> congrès de la SHMESP, Arras, 26-29 mai 2016, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017, à paraître.

4 Cet article prolonge et développe certains éléments abordés dans une étude précédente : C. MANEUVRIER, « Paulmier de Gonneville et le Portugal : un navigateur normand dans la première mondialisation », *Revista de História da Sociedade e da Cultura*, Imprensa da Universidade de Coimbra, t. 16, 2016, p. 95-109. [en ligne]. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur aide à cette contribution, en particulier Michel Daeffler (CNRS/MRSH de Caen),

## LE DOSSIER DOCUMENTAIRE

L'expédition de 1483 est d'abord connue par un acte de Louis XII aujourd'hui perdu mais dont la teneur essentielle nous a été transmise par Charles du Cange dans un ouvrage de 1680<sup>5</sup> :

« Enfin, nous avons vu dans un autre diplôme du roi Louis XII dans lequel il est dit que Georges fut envoyé par le roi Louis XI avec deux petits navires de guerre, chacun d'une capacité de 7 à 8 tonneaux, et 300 soldats, vers l'île verte (qui peut être le même lieu que celui qu'on appelle aujourd'hui le Cap-Vert) pour aller y chercher certaines épices, utiles et nécessaires à la santé de son corps, et les bateaux sont partis de Honfleur ».

Le récit le plus détaillé de l'expédition est lui contenu dans un chapitre de l'*Histoire de Louis XI* de Thomas Basin, retrouvé tardivement dans le manuscrit de Göttingen et publié pour la première fois en 1924 par Charles Samaran<sup>6</sup> :

« L'année même de sa mort, ayant entendu vaguement dire que, dans une île de l'Océan près des côtes d'Afrique, nommée le Cap-Vert, se trouvaient des choses propres à guérir le corps humain de diverses maladies et qu'un homme de Honfleur y avait trouvé des remèdes pour la lèpre dont il était atteint il décida aussitôt d'y envoyer ; il ordonna à messire Georges le Grec, chevalier, marin expérimenté, de s'y rendre avec deux nefes pour en rapporter les substances qui pourraient soulager les maux dont il souffrait. Pour recouvrer effectivement la santé et se rendre propices Dieu et les saints, il imposa au menu peuple de son royaume, outre les impôts qui pesaient déjà très lourd sur lui, une taxe nouvelle de 30 ou 40 milliers, mais cette extravagance, cette folie plutôt, ne suffit pas à lui rendre la santé, car il fut appelé à comparaître devant le tribunal du Souverain Juge avant que messire Georges fût de retour ».

Maria do Rosário Morujão (Universidade de Coimbra/ Universidade Católica Portuguesa) et Isabelle Bretthauer (Université de Caen Normandie/CRAHAM).

5 « Vidimus denique Diploma aliud Ludovici XII Regis, in quo Georgius dicitur missus fuisse a Ludovico XI Rege cum duobus bellicis minoribus navigiis, singulis septem vel octo doliorum capacibus, et militibus trecentis, in insulam viridem, (quae forte eadem quam hodie Caput viride vocant) ut inde species aliquas adveheret, corporis sui valetudini idoneas ac necessarias, et ad Honflorium ea navigia conscendisse. », C. DU FRESNE et C. DU CANGE, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata, XII. Familia Paleologorum Bissipatorum*, Paris, Louis Billaine, 1680, p. 256-257.

6 C. SAMARAN, « Une page inédite de l'« Histoire de Louis XI » par Thomas Basin », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 85, 1924, p. 302-309.

7 *Eo eciam anno quo diem obiit, cum levem famam audiisset in quadam Oceani insula prope littora Affrice, quam nuncupabant Cape Vert, inveniri res aliquas humanis corporibus a variis morbis et langoribus curandis efficaces, quemdamque hominem de oppido de Honeflutu illic de morbo lepre quem incurrerat remedia invenisse, statim illo mittere decrevit et dominum Georgium, grecum militem, navalium exercitiorum valde expertum, cum duabus navibus illo ire jussit, lit inde sibi materias aliquas deferret que sanandis quos paciebatur possent prodesse langoribus. Atque ut ad hujusmodi recuperande sue sanitatis effectum, Deum ac sanetos sibi propicios promeretur habere, super humilem plebem regni sui, supra immensa que eis imposuerat collectarum onera, eciam collectam aliam novam de 30 vel 40 milibus imponi atque colligi mandavit, nec tamen saluti aut incolumitati sue ea fatuitas seu potius immanis crudelitas proficere potuit. Nam eodem domino Georgio nedum re verso, ad districti et summi Judicis examen evocatus occubuit.* Traduction dans : THOMAS BASIN, *Histoire de Louis XI*, C. SAMARAN et M.-C. GARAND (éd.), tome III (1477-1483), Paris, Les Belles-Lettres, 1972, p. 307.

Enfin, cette expédition est mentionnée dans plusieurs fragments de comptes publiés par Charles de La Roncière<sup>8</sup>.

## L'ORGANISATION ET LE DÉROULEMENT DE L'EXPÉDITION

Thomas Basin évoque la levée d'une aide de 30 à 40 000 livres sur la Normandie mais les documents comptables ne parlent que de 10 000 livres levées sur les villes et cités du duché de Normandie dont 500 livres sur Bayeux, Caudebec et Louviers. Thomas Basin aurait-il tendance à exagérer les choses ou bien les pièces comptables ne sont-elles que fragmentaires ?

La date du départ de l'expédition n'est pas connue avec certitude, mais Louis XI meurt le 30 août 1483 et Thomas Basin indique que l'expédition fut de retour après la mort du roi. Comme le roi donna 1 000 écus à Georges le Grec le 8 juillet<sup>9</sup>, on peut présumer que le départ eut lieu dans les jours qui suivirent. Toutes les sources convergent pour affirmer que le départ se fit à partir de Honfleur.

C'est donc une véritable flotte qui partit de Honfleur. Charles du Cange parle de deux petits navires de guerre d'une capacité de 7 à 8 tonneaux chacun qui auraient emporté 300 soldats<sup>10</sup>. Il y a évidemment une erreur de copie que Charles de La Roncière a cru pouvoir corriger en affirmant que les vaisseaux jaugeait « de 700 à 800 tonnes – non pas de 7 à 8 tonnes – comme le prétend naïvement du Cange »<sup>11</sup>. Il est cependant difficile de le suivre dans cette proposition car on ne connaît nul navire d'un tel tonnage pour cette époque, les plus gros ne dépassant guère 200 tonneaux encore au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Je

8 BnF, ms. fr. 23 266, pièce 33 publiée par C. DE LA RONCIÈRE, « Les navigations françaises au XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1895, p. 189-190 : « A Ravaut Regnault, commis a recevoir payement des gens de guerre en l'ellection de Caen, la somme de cinq cens livres tournois, a lui ordonnée par le roi nostre sire, pour le restituer et rembourser de semblable somme qui puis nagueres a esté prinse de luy par Philippe Lourin, nagueres general des finances dudit feu seigneur, pour ayder a fournir la somme de dix mil livres tournois que le feu roy nostredit seigneur escripvit audit Philippes Lourin baillier et delivrer a Messire Georges le Grec pour faire le voyage de l'isle vert en laquelle ledit feu seigneur l'envoyait pour illec recouvrer aucunes choses necessaires pour sa santé, laquelle somme devoit estre payée par les habitans de Bayeux Caudebec et Louviers pour partie de plus grant somme que ledit seigneur avoit escript luy prester pour la cause dessusdite. Lesquelz le roy nostre dit seigneur a ordonnée de ladite somme estre et demourer quittes et deschargez. Pour ce cy ladite somme de v<sup>e</sup> l. t. ». Une autre pièce a été publiée dans C. DE LA RONCIÈRE, « Avant Christophe Colomb », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 61, 1900, p. 173-185 : « A Philippes Lourin, conseiller et general des finances dudit feu seigneur [Louis XI] et par lui commis à tenir le compte de la somme de dix mil livres tournois que ledit seigneur a empruntée des manans et habitans d'aucunes villes et citez dudit pays et duché de Normandie, pour bailler à messire Georges le Grec, chevalier, pour faire armer et équiper deux navires et une barque que ledit seigneur envoya pour lors en l'Isle Vert, querir aucunes choses qui touchoient tres fort le bien et santé de sa personne. La somme de six cents livres tournois. vi l. t. ».

9 C. DE LA RONCIÈRE, *Histoire de la Marine française*, t. II, *La guerre de Cent Ans*, Paris, Plon, 1900, p. 391.

10 *Ibidem*.

11 C. DU FRESNE et C. DU CANGE, *Historia Byzantina...*, op. cit., p. 257.

propose donc de restituer VII<sup>XX</sup> au lieu de VII<sup>C</sup> comme le proposait Charles de La Roncière, soit des navires de 140 à 160 tonneaux. Il s'agit là de navires tout à fait considérables pour la fin du XV<sup>e</sup> siècle si on rapproche ces données de ce que l'on sait du navire nommé « le Sacre » que conduisait Georges le Grec vers Abbeville pour assurer le ravitaillement des armées de Louis XI engagées en 1478 dans le siège d'Arras et qui jaugeait 90 tonneaux<sup>12</sup>.

Thomas Basin ne signale que deux navires alors que d'autres sources assurent que le roi voulait « faire armer et équiper deux navires et une barque que ledit seigneur envoya pour lors en l'Isle Vert »<sup>13</sup>. Mal informé sur la réalité des expéditions maritimes, Thomas Basin a pu croire que la présence d'une barque, qu'il confond à tort avec une sorte de canot, était de peu d'importance. Le terme désigne pourtant à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et pendant tout le siècle suivant en Normandie une embarcation plus petite et plus rapide que la nef qui accompagne de façon quasi systématique les navires de commerce pour permettre à la fois de surveiller l'espace dans lequel ils naviguent et prendre la fuite rapidement si la nef est capturée ou coulée par l'ennemi. Ainsi, en 1478, « la barque Boulart », de 70 tonneaux environ, accompagnait « le Sacre » de Georges le Grec engagé dans le siège d'Arras<sup>14</sup>. Au total, la flotte engagée comprenait deux nefes et une barque, sur lesquelles se répartissaient près de 300 marins, prêts à combattre.

Né en Grèce, Georges Bissipat dit « le Grec » était issu de la famille Paléologue (peut-être même était-il le neveu du dernier empereur) qui se réfugia en France après la prise de Constantinople par les Turcs<sup>15</sup>. En 1460, il est qualifié de chevalier, conseiller et chambellan du roi. Bien qu'il reçût du roi en 1473 un hôtel seigneurial à Bordeaux, Georges Le Grec a effectué presque toute sa carrière en Normandie comme capitaine de Touques en 1470, 1478 et 1490 ; capitaine de Lisieux et d'Orbec en 1474 et vicomte d'Auge la même année<sup>16</sup>. En novembre 1477, c'est lui qui reconduit le roi Alphonse V de Honfleur à Lisbonne<sup>17</sup>. En 1478, Louis XI lui accorde une pension de 800 livres à prendre sur la forêt de Brotonne pour servir à « l'entretien d'un grand navire appelé la Normande, autrement dicte la Signe, lequel de nostre vouloir et commandement il a achatté pour nous servir sur mer, où fait de la guerre, en quoi il a frayé et despendu grans sommes de deniers »<sup>18</sup>. Entre

12 N. PALLU DE LA BARRIÈRE, *Honfleur et son arrière-pays. Chronique d'un espace militaire (1367-1530)*, Thèse de doctorat d'histoire soutenue à l'Université Paris-Diderot Paris 7, le 10 novembre 2012, dir. M. ARNOUX, t. 1, p. 39, note 142 et p. 261, note 1303.

13 THOMAS BASIN, *Histoire de Louis XI...*, *op. cit.*, p. 307.

14 N. PALLU DE LA BARRIÈRE, *Honfleur et son arrière-pays...*, *op. cit.*, t. 1, p. 261, note 1303.

15 C. DE LA RONCIÈRE, *Histoire de la marine française...*, *op. cit.*, p. 377.

16 N. PALLU DE LA BARRIÈRE, *Honfleur et son arrière-pays...*, *op. cit.*, t. 1, p. 227.

17 D. SERGE, « Le voyage en France d'Alphonse V de Portugal », *Bulletin Hispanique*, t. 36, n° 3, 1934, p. 289-318.

18 A. RENET, « Les Bissipat du Beauvaisis », *Mémoires de la société académique de l'Oise*, t. 14, 1889, p. 31-98. Voir également J. MATHOREZ, « Les éléments de population orientale en France. Les Grecs

1478 et 1480, une partie importante de ses activités maritimes se déroule dans le Pas de Calais où les corsaires français se seraient emparés sous sa direction de quatre-vingts navires flamands<sup>19</sup>.

## UN CONTEXTE POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE COMPLIQUÉ

Les documents disponibles n'exposent qu'un seul et même motif : aller chercher dans les îles du Cap-Vert des choses nécessaires à la santé du roi. Charles de La Roncière identifia d'abord « l'isle Verte » avec une île de Canaries, Tenerife ou île de Fer<sup>20</sup> avant de proposer d'y voir l'une des îles de l'archipel du Cap-Vert<sup>21</sup>. Cette identification s'appuie sur un portulan de 1479 qui nomme l'archipel « Isla Verde » et sur un extrait du récit d'Eustache Delafosse qui rapporte avoir vu vers 1480 des hommes malades de la lèpre venir se soigner dans l'île de Saint-Jacques (Santiago), l'une des îles de l'archipel du Cap-Vert :

« Desquelles tortues le ladre se guerit en les mangeant et se oingdant du sang et de la grasse a assaulcer toutes ses viandes et par ainsy aubout de deux ans, ilz se treuvent bien purgez et guaris de leur lèpre »<sup>22</sup>.

C'est encore Charles de La Roncière qui a le premier développé l'hypothèse selon laquelle Louis XI, que l'on sait avoir été atteint de pathologies cutanées, aurait demandé à George Bissipat d'aller lui chercher des tortues au Cap-Vert<sup>23</sup>. Cette hypothèse est plausible, mais elle pose tout de même quelques difficultés car, pour espérer obtenir une guérison, le malade devait se rendre lui-même sur place et y séjourner durant un assez long moment. Eustache Delafosse raconte qu'une fois rentré à Gand, il rapporta ce qu'il avait vu à Jean de Luxembourg « quy depuis y alla et se tint en l'isle Saint-Jacques par l'espace de deux ans et se trouva bien guaray. Et se preparant pour retourner, la malladye de la mort le surprint et y trespassa comme depuis je fus adverty par aulcuns de ses serviteurs quy avoient fait le voiage avecques luy »<sup>24</sup>. Selon Eustache Delafosse, la guérison prend donc deux ans. Que Louis XI ait espéré pouvoir tirer quelque avantage du sang de tortues est possible, mais n'aurait-il pas plutôt eu intérêt à acheter ces tortues à des marchands portugais plutôt que d'y envoyer sa meilleure flotte de guerre, évitant ainsi d'avoir à lever sur les villes normandes un impôt forcément impopulaire ?

en France du xv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle », *Revue des Études grecques*, t. 29, fasc. 131, Janvier-mars 1916, p. 46-68.

19 *Journal de Jean de Roye connu sous le nom de chronique scandaleuse (1460-1483)*, B. DE MANDROT (éd.), Paris Renouard, t. 2, 1896, p. 96.

20 C. DE LA RONCIÈRE, « Les navigations françaises au xv<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 183-192.

21 C. DE LA RONCIÈRE, « Avant Christophe Colomb », *op. cit.*, p. 173-175.

22 *Voyage d'Eustache Delafosse sur la côte de Guinée, au Portugal et en Espagne (1479-1481)*, D. ESCUDIER (éd.), Paris, Chandeigne, 1992, p. 40.

23 C. DE LA RONCIÈRE, « Avant Christophe Colomb », *op. cit.*, p. 173-175.

24 *Voyage d'Eustache Delafosse sur la côte de Guinée...*, *op. cit.*, p. 42.

### *Des intérêts français à défendre au Cap-Vert et en Guinée ?*

Même si les témoignages sont rares, il semble bien que des Français – et tout particulièrement des Normands – aient eu des intérêts à défendre en Afrique au même titre que les Flamands qui étaient alors fortement implantés dans les Açores. Encore inhabité vers 1450, l'archipel du Cap-Vert aurait été « découvert » par Cadamosto en 1456 avant de faire l'objet d'une exploration systématique dirigée par Diogo Dias et Antonio Noli qui déboucha en 1462 sur la fondation d'une première colonie sur l'île de Saint-Jacques. L'établissement resta longtemps modeste (la fondation d'un évêché n'y fut effective qu'en 1533) mais l'archipel devint rapidement une escale importante pour les bateaux qui naviguaient le long des côtes africaines. Le récit d'Eustache Delafosse en témoigne largement<sup>25</sup>.

Jusqu'à la signature du traité d'Alcáçovas, ces régions étaient fréquentées par de nombreux vaisseaux portugais, mais aussi espagnols, flamands, et français. Thomas Basin rapporte d'ailleurs que Louis XI avait « entendu vaguement dire [...] qu'un homme de Honfleur y avait trouvé des remèdes pour la lèpre dont il était atteint »<sup>26</sup>. C'est donc la preuve que des Normands (et sans doute d'autres) fréquentaient l'archipel avant 1483. Eustache Delafosse apporte un autre témoignage lorsqu'il raconte qu'un certain Henry, facteur de Thomas Perrot, se perdit avec son navire à l'entrée du fleuve de l'or entraînant ainsi la banqueroute de son maître Thomas Perrot, marchand de Bruges. Or, Thomas Perrot était d'origine rouennaise puisque né à Rouen, il avait acquis la bourgeoisie de Bruges en juillet 1457<sup>27</sup>. Il y fit une belle carrière marchande parvenant même à se faire construire une chapelle dans la cathédrale de Bruges où il se fit inhumé en 1499<sup>28</sup>. On aimerait bien sûr connaître les raisons de son départ pour Bruges et les contacts qu'il avait conservés en Normandie.

Toutefois, le témoignage le plus intéressant concernant une présence française au Cap-Vert est celui de João de Barros, dans ses *Decadas* publiées en 1563 :

« Alors qu'Antonio Noli découvrit l'île déserte de Saint-Jacques – duquel ses successeurs tiennent une partie de la capitainerie –, un certain Jean-Baptiste,

25 A. H. DE OLIVEIRA MARQUES, *Histoire du Portugal et de son empire colonial*, Paris, Karthala, 1998, p. 172-173 ; E. MADEIRA SANTOS (ed.), *História geral de Cabo Verde*, t. 1, Lisbonne, Centro de Estudos de História e Cartografia Antiga, Instituto de Investigação Científica Tropical, 1991, p. 41-62. Les sources portugaises sur la question ont été rassemblées par C. J. DE SENNA BARCELLOS, *Subsidios para a Historia de Cabo Verde e Guiné*, t. 1, Lisbonne, academia real das sciencias de Lisboa, 1899.

26 THOMAS BASIN, *Histoire de Louis XI...*, op. cit., p. 307.

27 J. COLENS, « L'église Saint-Jean à Bruges. Ses tombes polychromées », *Annales de la Société d'émission pour l'étude de l'histoire et des Antiquités de la Flandre*, 5<sup>e</sup> série, 4/41, 1891, p. 327.

28 V.-L. MARIE-GAILLARD, *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale avec des données historiques et généalogiques*, t. 1, arrondissement de Bruges, 1861. La famille Perrot semble s'être bien installée à Bruges puisque Coline, fille de Thomas Perrot, épousa en 1465 un certain Colard De la Bie, lui aussi échevin de Bruges. Cf. J. GAILLIARD, *Recherches historiques sur la Chapelle du Saint-Sang à Bruges*, Bruges, 1846, p. 268. Elle décéda en 1495 et fut inhumée dans l'église Notre-Dame de Bruges : P. BEAUCOURT de NOORTVELDE, *Description historique de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame à Bruges*, Bruges, J. de Busscher, 1773, p. 248.

de la nation française, tenait l'île de Mayo, et Jos Dutra, un flamand, l'autre de Fayal<sup>29</sup> ».

Antonio Noli – un aristocrate génois selon João de Barros – est bien connu, tout comme Jos Dutra (aussi appelé Job Huerter en Allemagne) qui était le beau-père du célèbre cosmographe allemand Martin Behaim qui réalise en 1492 le premier globe terrestre. Ce dernier se mit au service du Portugal vers 1480 où il fit une belle carrière : le roi Jean II le fit chevalier du Christ en 1485 et l'année suivante, en 1486, Martin Behaim épousa dans l'île de Fayal la fille de Jos Dutra, capitaine de Fayal, l'une des îles des Açores<sup>30</sup>. Du troisième personnage évoqué par João de Barros, on ne sait rien, sinon qu'il était français et s'appelait Jean-Baptiste. Le verbe *tinha/tenha* indique toutefois une idée de possession et le contexte général de la phrase révèle que Jean-Baptiste devait, comme les deux autres, tenir une capitainerie ou une part de capitainerie dans l'île de Mayo. Les débuts de la colonisation des îles de l'Atlantique (Madère, Açores et Cap-Vert) passèrent en effet par le système des concessions royales faites à des entrepreneurs privés appelées *donatarias* ou *capitanias-donatarias*, terme que l'on traduit généralement en français par capitainerie<sup>31</sup>. Ces témoignages, même s'ils sont très lacunaires, montrent que certains Français connaissaient parfaitement les îles du Cap-Vert. Louis XI n'aurait-il pas souhaité renforcer ou défendre cette présence française au large de l'Afrique ?

### *Marquer son opposition à la politique africaine de Jean II ?*

Durant la guerre de succession de Castille (1475-1479) qui éclate après la mort de Henri IV, Louis XI soutient Jeanne de Castille et son époux, Alphonse V de Portugal, tandis que la Bourgogne appuie Isabelle la Catholique et son époux, Ferdinand d'Aragon. Par un document officiel daté du 19 août 1475, Isabelle la Catholique revendique son droit sur la Guinée et celui d'autoriser ses sujets à y trafiquer<sup>32</sup>. Durant les années 1475-1479, de nombreux bateaux castillans entreprennent de faire du commerce en Guinée, ainsi que plusieurs navires de Flandre. Joseph Bato'ora Ballong-Wen-Mewuda a ainsi relevé entre 25 et 30 caravelles

29 « Assy como Antonio de Nolle seu natural, o qual tinha descuberto a ilha de Santiago de que seus sucessores tinham parte da capitania ; e hum Joam Baptista, Frances de naçam, tinha a ilha de Mayo e Jos Dutra, Framengo, outra do Fayal », JOÃO DE BARRROS, *Asia. Dos feitos que os Portugueses fizeram no Descobrimto e Conquista dos Mares e Terras do Oriente* [éd. fac-similé d'après la première, de João de Barreira, 1563], Lisbonne, Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 1988, *Decada primeira*, l. III, cap. 11, p. 113.

30 Sur Martin Behaim, on ne peut que se reporter à la notice de M. DE MURR, dans *Premier voyage autour du monde par le chevalier Pigafetta sur l'escadre de Magellan pendant les années 1519, 1520, 1521 et 1522, suivi de l'extrait du traité de navigation du même auteur et d'une notice sur le chevalier Martin Behaim avec la description de son globe terrestre [par M. de Murr, traduit de l'allemand par H.-J. Jansen]*, Paris, H. J. Jansen, an IX, [1801], p. 335.

31 F. RIBEIRO DA SILVA, *Dutch and Portuguese in Western Africa. Empires, Merchants and the Atlantic System, 1580-1674*, Leyde, Brill, 2011, p. 39-40.

32 J. B. BALLONG-WEN-MEWUDA, *São Jorge da Mina : 1432-1637. La vie d'un comptoir en Afrique occidentale*, Lisbonne-Paris, Fondation Calouste Gulbenkian/EHESS, 1993, t. 1, p. 51-52.

espagnoles sur la côte de Guinée en 1476 et 1477 et jusqu'à 35 en 1478<sup>33</sup>. Ces navires espagnols ne sont pas les seuls à naviguer dans ces contrées puisque Duarte Pacheco Pereira rapporte que « sept ou huit ans avant la construction du fort de Saint Georges de la Mine », un navire armé en Flandre avec un pilote castillan alla trafiquer jusqu'à la mine. Ce trafic leur rapporta 5 à 6 000 doubles avant que leur navire ne s'échoue sur la route du retour, quelque part au niveau du Liberia actuel. Les 35 Flamands de l'équipage furent, selon les affirmations de Duarte Pacheco Pereira, mangés par les Africains de la côte<sup>34</sup>. C'est également dans ce contexte que doit se comprendre l'expédition d'Eustache Delafosse.

La longue absence d'Alphonse V, qui séjourna plus d'un an en France, encouragea probablement les ardeurs des marchands castillans et flamands. Le roi arriva à Perpignan en septembre 1476, passa par Narbonne, Montpellier, Béziers, Nîmes, Lyon, Roanne, Bourges, Tours, Orléans, et Paris (23 novembre) avant de gagner Nancy (29 novembre) où il espérait obtenir la paix entre le roi de France et le duc de Bourgogne qui était son cousin par sa mère, Isabelle de Portugal. La mort de Charles le Téméraire, intervenue le 5 janvier 1477, changea cependant profondément la donne, et Alphonse V rentra à Paris avant de rejoindre Louis XI à Arras en mai, puis de s'installer à Rouen et Honfleur d'où il renonça au trône. Le 15 novembre 1477, il embarqua de Honfleur pour le Portugal<sup>35</sup>. Rentré en son pays, Alphonse V récupéra son trône mais son pouvoir était très affaibli au profit de son fils Jean II.

Le traité d'Alcáçovas, signé avec la Castille le 4 septembre 1479, mit fin à la guerre de succession de Castille et reconnaissait au Portugal la possession de la Guinée, depuis le cap Nao jusqu'aux terres à découvrir, ainsi que les îles de Madère, des Açores et du Cap-Vert, tandis que les Canaries demeuraient possessions du royaume de Castille. Ce traité fut reconnu par un autre traité signé le 6 mars 1480 puis confirmé par la bulle *Aeterni Regis* du 21 juin 1481, peu avant qu'Alphonse V ne meure de la peste, le 28 août 1481. L'arrivée sur le trône de Jean II modifia profondément la politique africaine du Portugal : dès le 31 août – trois jours seulement après la mort de son père – Jean II se déclare « seigneur de Guinée ». En décembre, Diogo de Azumbaja quitte le Portugal avec 11 navires, 600 hommes de guerre et une centaine de maçons et de charpentiers pour édifier le fort de la Mine, où il arrive le 19 janvier 1482. Rapidement construit, ce fort devient un véritable centre militaire destiné à empêcher toute navigation étrangère dans le golfe de Guinée dès lors fermé aux navires étrangers. Eustache Delafosse en fit les frais : parti avant la signature du traité d'Alcáçovas, il fut arrêté non

33 J. B. BALLONG-WEN-MEWUDA, *São Jorge da Mina...*, *op. cit.*, p. 53-54.

34 DUARTE PACHECO PEREIRA, *De Situ orbis*, R. E. DE AZEVEDO BASTO (éd.), Lisbonne, Imprensa Nacional, 1892, p. 64. Le texte portugais a fait l'objet d'une traduction en français par Denis Escudier dans *Voyage d'Eustache Delafosse sur la côte de Guinée...*, *op. cit.*, p. 103-104.

35 D. SERGE, « Le voyage en France d'Alphonse V de Portugal », *Bulletin Hispanique*, t. 36, n° 3, 1934, p. 289-318.

loin de la Mine et condamné à mort, probablement pour créer un précédent et dissuader les marchands du nord de l'Europe de fréquenter les côtes de Guinée.

Dans sa *Crónica de D. João II*, Garcia de Resende rapporte également que deux marchands anglais, Jean Tristan et Guillaume Fabian, ayant envisagé d'entreprendre une expédition vers la Guinée, Jean II envoya des ambassadeurs au roi Édouard pour lui rappeler le droit que le pape lui avait accordé sur ce pays et le prier d'empêcher ses sujets d'entreprendre le voyage qu'ils projetaient. Édouard se plia aux désirs de Jean II et l'assura qu'il donnerait des ordres pour empêcher toute expédition de cette nature<sup>36</sup>. La date de cette ambassade n'est pas connue avec certitude, mais elle ne peut se situer qu'au cours de l'année 1483. Quant au roi Édouard mentionné dans la chronique, il peut s'agir d'Édouard IV (mort le 9 avril 1483) ou de son fils, Édouard V, qui lui succéda brièvement avant d'être déposé le 25 juin 1483. Quoi qu'il en soit, l'ambassade portugaise auprès du roi d'Angleterre apparaît quasi contemporaine de l'expédition de Louis XI partie de Honfleur peu après le 8 juillet de la même année. Le roi de France, qui aurait pu à moindre frais (et donc ne pas prendre le risque d'imposer un nouvel impôt à ses sujets) acheter à des Portugais les produits dont il avait besoin pour se soigner, n'aurait-il pas surtout cherché à adresser un message au roi du Portugal, montrant ainsi qu'il n'était pas prêt à accepter sa politique d'exclusivité africaine ?

Un autre élément surprend, celui de la publicité faite à cette expédition. Elle était difficile à cacher en raison de l'impôt levé sur les villes de Normandie. Mais le fait que Thomas Basin, alors en exil à Utrecht, en ait eu largement connaissance montre bien qu'il s'agissait pour Louis XI d'une opération effectuée en toute transparence. On sait également que des informateurs et des espions portugais étaient présents dans tous les ports normands<sup>37</sup>. N'y aurait-il pas eu ici une vaste opération de communication destinée à impressionner Jean II ?

## CONCLUSION

L'entreprise que Louis XI confie à George Bissipat s'avère donc particulièrement lourde et couteuse, trop sans doute pour qu'elle n'ait eu comme seul objectif d'aller chercher quelques tortues. Menée dans un contexte politique et diplomatique compliqué, elle manifestait aussi la volonté du roi de France de ne pas laisser au Portugal l'exclusivité du commerce africain. En acceptant de financer l'expédition, les villes normandes n'auraient-elles pas espéré pouvoir récupérer plus tard les fruits de ces efforts ? Cette politique ne fut pas suivie par Charles VIII qui semble

36 GARCIA DE RESENDE, *Vida e feitos d'el-rey dom Joao segundo*, E. VERDELHO (éd.), Coimbra, Centro de estudos de Linguística geral e aplicada, 2007, Capítulo XXXIII, « Ebaixada que el rey mandou a el rey de Inglaterra », p. 44-45, <http://www.uc.pt/uid/celga/recursosonline/cecpc/textosempdf/01vidaeifeitos>

37 L. DE MATOS, *Les Portugais en France au xv<sup>e</sup> siècle: études et documents*, Coimbra, Presses universitaires de Coimbra, 1952.

s'être désintéressé du commerce africain<sup>38</sup>. Toutefois, la route de l'Afrique ne fut pas abandonnée par les marins de Honfleur puisqu'elle est parfaitement connue de Binot Paulmier de Gonneville qui, après avoir pris la mer vers l'Inde le jour de la Saint-Jean-Baptiste 1503, passe par les Canaries sans s'y arrêter, puis par les îles du Cap-Vert pour faire escale à « la grande terre dudit Cap de Vert, pays a Maures [*en fait la Sénégalie*] » où il demeura dix jours et dont les habitants « troquerent avec ceux de la navire, du couchou, manière de riz, des poules noires et autres victuaille, pour fer, rassade et telles babioles<sup>39</sup>. Le capitaine honfleurais disposait donc des connaissances suffisantes pour savoir où se ravitailler en « couchou » ou « couscous ». Rien dans son récit ne montre l'étonnement des marins devant la découverte des côtes de l'Afrique ; au contraire, il semble bel et bien indiquer qu'il s'agit alors d'une route clairement balisée pour les marins de Normandie.

## Résumé

**De Honfleur au Cap-Vert. Retour sur le voyage de Georges Bissipat dit « le Grec » de 1483** - Rapprochant le récit de Thomas Basin avec celui d'Eustache Delafosse, Charles de La Roncière a vu dans l'expédition de Georges Bissipat une opération destinée à récupérer les tortues afin de soigner Louis XI qui se pensait atteint de la lèpre. Lourde et coûteuse, l'entreprise menée depuis Honfleur doit cependant être replacée dans un contexte diplomatique européen marqué par la politique de Jean II qui vise à interdire aux autres nations européennes de faire du commerce en Afrique. L'expédition française de 1483 manifeste ainsi la volonté du roi de France de ne pas laisser au Portugal l'exclusivité du commerce africain.

**Mots-clés :** Afrique, Cap Vert, Portugal, Sao Jorge

## Abstract

**From Honfleur to Cape Verde. A new look at Georges Bissipat, “the Greek’s”, 1483 voyage** - Comparing Thomas Basin and Eustache Delafosse's accounts, Charles de la Roncière considered that Georges Bissipat was seeking to bring back turtles to cure Louis XI who thought he was suffering from leprosy. This very expensive expedition that sailed from Honfleur must, however, take into account the European diplomatic context in which João II sought to bar all other European nations from trade with Africa. The 1483 French expedition illustrates the French king's determination to defy exclusive Portuguese claims.

**Key words:** Africa, Cape Verde, Portugal, Sao Jorge.

38 On ne trouve en tout cas aucun élément concernant ce commerce dans l'étude de A. SPONT, « La marine française sous le règne de Charles VIII (1483-1493) », *Revue des questions historiques*, 1<sup>er</sup> avril 1894, p. 387-354.

39 L. PERRONNE-MOISES, *Le Voyage de Gonneville (1503-1505) et la découverte de la Normandie par les Indiens du Brésil. Étude et commentaire*, Paris, Chandeigne, 1995, p. 18 ; C. MANEUVRIER, « Paulmier de Gonneville et le Portugal... », *op. cit.*, p. 95-109.